

AVIS OFFICIEL DE COMMUNICATION AUX RIVERAINS

(2026-02-10)

Projet de construction : 1990, rue William, Montréal (Qc), H3J 1R8

Responsable du chantier : Omnia Technologies Inc. (« **Omnia** »)

1. Contexte général

Omnia agit à titre de maître d'œuvre pour la réalisation d'un projet de construction situé sur un site historiquement contaminé, reconnu pour ses usages industriels antérieurs. Dès le début du projet, le terrain a fait l'objet de travaux de caractérisation environnementale et de réhabilitation des sols contaminés, conformément aux exigences de la *Loi sur la qualité de l'environnement* et à ses règlements, dans le cadre d'un plan de réhabilitation approuvé par le gouvernement.

Le 2 mai 2025, un dégagement de fumée blanche a été observé sur le chantier. Le Service de sécurité incendies de Montréal (« **SIM** ») et Urgence-Environnement (« **MELCCFP** ») ont été alertés et sont intervenus immédiatement afin d'évaluer les risques pour la santé des travailleurs et des riverains, entre autres en collaboration avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (« **CNESST** ») et la Direction régionale de santé publique de Montréal (« **DRSP** »).

Bien que certains gaz aient été détectés, leurs concentrations ont été mesurées à des niveaux jugés non dangereux pour les travailleurs et la population. Sur cette base, la reprise des travaux a été autorisée par la CNESST, sous réserve de la mise en œuvre de mesures de protection rigoureuses pour les travailleurs, afin d'assurer la sécurité continue sur le chantier et aux abords du site.

2. Mesures mises en place pour la protection des riverains

Omnia a pris toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des riverains et assurer le respect des directives de la DRSP. Les travailleurs ont été équipés de détecteurs multi gaz individuels et suivent des protocoles stricts de sécurité, incluant le port de protections spécifiques et l'accès à des douches de décontamination. Un monitoring temporaire de la qualité de l'air a été mis en place par la firme CEP Forensique aux limites du chantier afin de détecter tout contaminant susceptible d'affecter la population.

Les derniers relevés de décembre 2025 ont démontré des niveaux de gaz conformes aux seuils applicables. L'excavation des sols contaminés sur le chantier aux fins de la construction, est terminée et la source probable de la fumée blanche a été retirée. Sur cette base, Omnia a cessé le monitoring continu du chantier, avec l'accord de la DRSP, tout en maintenant la possibilité de le réactiver rapidement si un nouvel incident devait survenir, notamment sur la parcelle de terrain en attente de décontamination adjacente au chantier.

3. Informations pour les riverains

Omnia, à la demande de la DRSP, informe les riverains de l'état actuel des travaux. Le chantier se déroule conformément aux normes de sécurité en vigueur et toutes les mesures de protection ont été mises en place pour minimiser les risques pour la santé de la population. Lors du monitoring, les valeurs guides recommandées par la DRSP ont été respectées en tout temps.

La situation environnementale est sous contrôle, et le suivi mis en place permet de détecter rapidement tout événement nécessitant une intervention. Les riverains peuvent être assurés que la protection de la santé publique est respectée et que toute mesure corrective ou préventive sera mise en œuvre rapidement, en concordance avec les recommandations de la DRSP.

À titre préventif, il est recommandé de suivre quelques mesures simples pour limiter toute exposition à des particules ou odeurs temporaires pouvant être générées par le chantier. En période d'activité, il est conseillé de laisser les fenêtres fermées afin de réduire l'entrée de poussières ou de particules. Les surfaces extérieures, telles que les balcons, peuvent accumuler des poussières : par précaution, il est préférable de nettoyer ces surfaces avec un linge humide et de se laver les mains ensuite.

Il est également possible que des odeurs liées aux travaux soient perçues. Certaines substances ont des seuils olfactifs très inférieurs à leur seuil toxique, ce qui signifie que l'on peut sentir une odeur sans qu'elle présente un danger pour la santé. Si une odeur est ressentie à l'intérieur d'une habitation, il est recommandé de fermer les fenêtres. Si des odeurs de boules à mites, d'œufs pourris ou de produits chimiques sont ressenties, vous pouvez contacter Omnia pour rapporter la situation ou le 911 si urgence.

4. Coordonnées pour contact

Les riverains sont invités à se référer au plan d'intervention et aux contacts fournis pour toute question ou signalement relatif au chantier. À cet égard, à la demande de la DRSP, Omnia a mis en place un système de communication afin de permettre aux riverains de signaler toute situation ou observation liée au chantier.

Tout signalement reçu sera pris en charge dans les meilleurs délais, documenté et analysé, afin de voir à la sécurité et la protection maximale de la population.

Les riverains peuvent contacter les responsables selon la nature et l'urgence de la situation:

Situation	Contact / numéro
Urgence (incendie, gaz, fumée, accident, etc.)	911 – Contactez immédiatement pour que les premiers répondants se déplacent pour intervenir sur le site
Questions ou commentaires non urgents	Omnia Technologies Inc. – Projet William Courriel : silo@omniatechnologies.com Téléphone : 450-978-3700 ext. 123 Les messages reçus seront traités rapidement par l'équipe d'Omnia. Chaque demande sera consignée et suivie jusqu'à sa résolution, avec interpellation de la DRSP si nécessaire.

5. Conclusion

Omnia Technologies Inc. réaffirme que toutes les mesures nécessaires ont été mises en place pour assurer la sécurité des travailleurs et la protection de la population riveraine. Le chantier demeure sous contrôle et en conformité avec les recommandations de la DRSP et de la CNESST.

Cette communication a pour objectif d'informer les riverains de la situation actuelle et de confirmer l'engagement d'Omnia à maintenir un environnement sûr. En cas de nouvel incident, le monitoring pourra être réactivé rapidement et des mesures correctives supplémentaires pourront être appliquées immédiatement, en coordination avec la DRSP.